



Évaluations nationales de début de 3^e

Exploiter les résultats

Les protocoles de ces évaluations sont allégés (50 minutes au total pour chacun de ces deux niveaux) pour en faciliter la passation au collège et réduire les temps dédiés à la passation qui peut se dérouler sur tablettes. Les exercices proposés portent sur les domaines des « automatismes » en mathématiques et des « compétences langagières et linguistiques » en français. Une mise à disposition de l'ensemble des résultats individuels des élèves sera possible sur la totalité de l'évaluation pour ces deux niveaux. Par ailleurs, une épreuve de fluence est proposée pour chaque niveau.

Les établissements pourront faire le choix d'utiliser ou pas ces nouvelles évaluations.

Les évaluations nationales de début de troisième ont, pour le moins, trois buts :

- fournir aux professeurs des informations sur le niveau de maîtrise des élèves au début de leur dernière année de collège en français et en mathématiques ;
- procurer aux équipes une aide au pilotage pédagogique de l'année de 3^e, qui prépare au DNB et à l'entrée au lycée ;
- enrichir les outils de pilotage académique grâce aux informations fournies par des évaluations standardisées sur tout le territoire.

Le chef d'établissement est en mesure dès le lendemain de la passation des évaluations de partager avec les enseignants les restitutions individuelles (globales et spécifiques) et les résultats des élèves de chaque classe et de l'établissement.

Cette fiche a pour objectif d'accompagner les équipes à **exploiter collectivement** les résultats des évaluations nationales **dans la durée** en définissant des actions ciblées.

1. Exploiter les résultats des évaluations nationales sur le niveau 3^e au sein de l'établissement

À compter de novembre 2024, les enseignants ont accès à la fiche de restitution des résultats de leur établissement. Une mise en relation des résultats avec l'indice de position sociale (IPS) de l'établissement est proposée. L'objectif de ces restitutions est de fournir aux équipes enseignantes les résultats de leur établissement mis en regard des résultats nationaux et départementaux.

1. Dans le cadre des enseignements de français et de mathématiques dispensés à chaque classe de troisième

Le lendemain des passations, pour l'établissement et pour chaque classe, un tableur regroupe les résultats obtenus par tous les élèves, dans chaque domaine et à chaque test spécifique. Cela permet au chef d'établissement et aux professeurs d'une classe d'identifier les élèves ayant un niveau de maîtrise similaire : à besoins, fragile ou satisfaisant.

- **Aux élèves ayant obtenu des résultats « fragiles » ou « à besoins », proposer un accompagnement renforcé** dans le cadre notamment de l'accompagnement personnalisé, du dispositif Devoirs faits, des heures supplémentaires de soutien ou des stages de réussite.
- **Pour la classe, adapter la programmation en fonction des items les plus échoués.**
La partie « *descriptif des groupes de maîtrise en termes de savoirs et savoir-faire potentiellement acquis* » éclaire le professeur qui peut définir des objectifs d'apprentissage, les expliciter pour les élèves et établir des priorités.
- Il peut alors utilement choisir d'aborder et de revoir certaines notions avec les élèves en s'appuyant sur les repères annuels de progression du cycle 4 en [français](#) et en [mathématiques](#).
- **En fonction des besoins des élèves, adapter les modalités d'enseignement.**
En croisant les informations données par la partie « descriptif des groupes de maîtrise en termes de savoirs et savoir-faire potentiellement acquis » d'une part et de la restitution individuelle de chaque élève d'autre part, il est possible de mettre en œuvre une **différenciation pédagogique efficace** basée sur des données fiabilisées.
- **Suivre le parcours des élèves en matière de niveaux de maîtrise.**
En français et en mathématiques, la restitution des « tests spécifiques » permet au professeur de disposer de la consigne et du corrigé de chaque item. Il peut donc soumettre ultérieurement ces items à ses élèves, soit à l'identique, soit « reformulés ». En mathématiques, des « outils de positionnement de mi-parcours » sont également à la disposition du professeur pour chacun des quatre domaines de cet enseignement. Dans cette palette d'outils, le professeur trouvera des questionnaires permettant de voir, en milieu d'année scolaire, dans quelle mesure l'élève a progressé.

Ressources :

- ↳ [Les automatismes au collège](#)
- ↳ [Le guide fondamental de la résolution de problèmes au collège](#)
- ↳ [Accompagner les élèves en mathématiques 3e et 2de](#)
- ↳ La différenciation pédagogique en mathématiques
 - [« Mathématiques cycle 4 – La différenciation pédagogique »](#)
 - [Vidéo « Construire le sentiment d'efficacité personnelle »](#)
 - [Vidéo « Différencier sans stigmatiser »](#)

2. Dans le cadre du travail de l'équipe pédagogique d'une classe de troisième

- En tant qu'enseignant d'une discipline autre que le français ou les mathématiques, exploiter les outils mentionnés ci-dessus pour :
 - identifier les domaines faisant l'objet d'une maîtrise ou d'une fragilité partagées ;
 - définir et expliciter des objectifs d'apprentissage et accompagner les élèves au plus près de leurs besoins au travers d'une différenciation pédagogique.

En particulier, les résultats des évaluations nationales peuvent servir d'appui pour définir l'objectif et les modalités des séances d'accompagnement personnalisé, au besoin en échangeant avec les professeurs de français et de mathématiques de la classe pour réfléchir ensemble à la façon de transposer dans une autre discipline les domaines testés par les évaluations nationales.

Exemples : capacité à reformuler, mettre en relation les informations, formuler des questions, des hypothèses... Mobiliser la lecture de graphiques, les pourcentages, le calcul, la géométrie et les repères spatiaux...

- En tant que professeur principal, proposer aux élèves dont les résultats aux évaluations nationales montrent des difficultés en français et/ou en mathématiques de participer aux heures supplémentaires de soutien, au dispositif Devoirs faits ou aux stages de réussite.
- Suivre dans la durée le parcours des élèves ou de quelques élèves identifiés. À cette fin, lors des conseils de classe ou encore d'un bilan de milieu de premier trimestre ou semestre, on veillera à se reporter aux résultats des évaluations nationales. Il peut enfin être utile d'observer les résultats obtenus par des élèves aux évaluations nationales de début de 4^e pour des compétences de même nature.

3. Dans le cadre du conseil d'enseignement (français ou mathématiques)

- **Élaborer des progressions, des programmations et des évaluations communes à l'échelle de l'année**, à partir de « tendances » éventuellement repérées, de manière à favoriser chez les élèves une meilleure compréhension des attendus.
- **Élaborer collectivement des activités tenant compte des pré-acquis et des besoins révélés par les évaluations nationales.** Ce travail en équipe disciplinaire peut s'effectuer en conseil d'enseignement, ou encore dans le cadre de temps de formation ([laboratoire de mathématiques](#) s'il existe, formation d'initiative locale...).
- **Mettre en place des modules de remédiation** pour répondre à certaines difficultés révélées par les résultats.

À noter : les IA-IPR disciplinaires peuvent être associés aux réflexions sur l'enseignement de leur discipline. Ils peuvent apporter leur soutien pour la mise en place de temps forts ou de dispositifs innovants, conseiller un formateur du second degré compétent sur certaines problématiques.

Ressources :

↳ [Fiche « Mathématiques et pilotage avec les IA-IPR »](#)

↳ [Vidéo « Mathématiques et pilotage avec les IA-IPR »](#)

↳ [Fiche « Mathématiques et travail d'équipe, des pistes pour enclencher un processus de travail collectif »](#)

4. Dans le cadre d'un travail mené à l'échelle de l'établissement

- **Comme enseignant engagé dans la mise en œuvre de Devoirs faits, des heures supplémentaires de soutien ou des stages de réussite**, s'appuyer sur la restitution détaillée des réponses de l'élève pour identifier les compétences à renforcer et les besoins d'accompagnement qui en découlent.
- **En conseil d'enseignement : élaborer des progressions et des évaluations communes, repenser les programmations**, à partir des besoins et des « tendances » repérés, de manière à favoriser chez les élèves une meilleure acquisition. Ce repérage peut s'appuyer non seulement sur les résultats des évaluations nationales de début de 3^e, mais aussi sur les résultats des tests de positionnement de mi-parcours en mathématiques, voire des tests de positionnement de début de seconde ou de CAP s'ils font l'objet d'une communication aux équipes du collège.
- **Dans le cadre du conseil pédagogique**, les résultats des évaluations nationales sont présentés afin de nourrir une réflexion commune notamment sur les éventuels écarts de notation entre contrôle continu et épreuves terminales.

- **Dans l'élaboration du projet d'établissement**, s'appuyer sur les résultats des évaluations nationales permet de définir des objectifs pédagogiques en fonction des besoins largement partagés par les élèves, voire des atouts en termes de savoir-faire pédagogique mis en évidence par la comparaison de ces résultats avec ceux obtenus ultérieurement par les élèves (tests de positionnement de début de seconde ou de CAP).

Ressources parues sur éducol donnant des pistes de réflexions et de mises en œuvre possibles, en établissement :

- ↳ [Fiche « Mathématiques et besoins des élèves, des pistes pour accompagner l'équipe à mieux identifier les besoins et y répondre »](#)
- ↳ [Vidéo d'une principale sur l'accompagnement des équipes aux besoins des élèves](#)
- ↳ [Fiche pilotage mathématiques et pratiques pédagogiques](#)
- ↳ [Vidéo d'une principale sur le pilotage des mathématiques et les pratiques pédagogiques](#)

2. Exploiter les résultats des évaluations nationales à plus grande échelle

1. Dans le cadre de la liaison collège-lycée

- **Partager les éléments d'analyse et mettre les résultats des évaluations nationales de 3^e en perspective avec les résultats au DNB et des tests de positionnement de début de seconde ou de CAP.** Ainsi, l'on posera un diagnostic plus fin permettant de **situer la performance ponctuelle de l'élève dans un parcours** sur plusieurs années scolaires. Ce travail d'analyse entre enseignants du collège et des lycées peut ensuite trouver son prolongement dans une réflexion commune sur le plan pédagogique et méthodologique.
- **Solliciter des temps de formation réunissant professeurs de collège et professeurs de lycées voisins, pour mener une réflexion pédagogique commune à partir des besoins révélés par les évaluations nationales.** Ces formations d'initiative locale trouveront leur prolongement dans des actions pédagogiques concrètes cohérentes avec les résultats des évaluations nationales.

2. Dans le cadre du travail à l'échelle du bassin ou de l'académie

- **En réunions de bassin, analyser les besoins des territoires et orienter l'action.** En effet, les résultats des évaluations nationales constituent des indicateurs, dont les personnels d'encadrement du bassin peuvent affiner leur interprétation en comparant les résultats à différentes échelles (bassin, académique, nationale).
- **Nourrir le dialogue entre l'établissement et l'autorité académique, grâce à des indicateurs chiffrés fournis par les évaluations nationales et par leur exploitation dans la durée :**
 - lors de **l'évaluation interne de l'établissement**, et du dialogue avec les évaluateurs externes ;
 - pour élaborer le **contrat d'objectifs du collège** ;
 - échanger dans le cadre des CASF ;
 - pour préparer le **dialogue de proximité**, occasion de faire un bilan d'étape de dispositifs comme l'AP, d'explicitier et d'analyser les choix pédagogiques existants.